

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

17/09/2021

Date d'affichage

27/09/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

11/10/2021

et publication du :

11/10/2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Beaulieu, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

Etaient présents :

Mme BADAROUX Julie, M. BORIE Jean-François, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul

Procurations :

M. HUGON Lionel donne pouvoir à Mme DIDIER Françoise, M. MERCA Gil donne pouvoir à M. QUENTIN Régis, Mme DELEUZE Chloé donne pouvoir à M. ROGIER Jean-Paul

Etait absent :

M. JOPPART Eric

Etaient excusés :

Mme DELEUZE Chloé, M. HUGON Lionel, M. MERCA Gil, M. ROUX Vincent

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. JP ROGIER

Numéro interne de l'acte : DEL01_07102021**Objet : Réhabilitation du rez-de-chaussée du presbytère en salles culturelles, expositions, bibliothèque et et espaces publics attenants : Avenant N° 01 au contrat de maîtrise d'oeuvre**

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 01 au contrat de Maîtrise d'Oeuvre avec ATELIER LA LIGNE - ARCHITECTURE, relatif à mission complète pour la réhabilitation du rez-de-chaussée du presbytère en salles culturelles, expositions, bibliothèque et espaces publics attenants.

L'objet de l'avenant porte sur la prise en compte des choix augmentant la quantité ou la qualité des prestations du marché, entraînant une incidence financière sur le montant du marché, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de TVA : 20 %

- Montant HT : 12 600 €

- Montant TTC : 15 120 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de TVA : 20 %

- Montant HT : 46 200 €

- Montant TTC : 55 440 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

JF BORIE,



ATELIER LA LIGNE – ARCHITECTURE

Marie-DU GILLIEN, K. Dessinatrice / Economiste
Sarah FONSEC A. Architecte DE A / HMONP
Severino ROMEDENNE, architecte DPLG
Antoine A DISIN, architecte DPLG

Réhabilitation du RDC du presbytère en salles culturelles, expositions, bibliothèque et espaces publics attenants

AVENANT N° 01 AU CONTRAT MOP/BEAU19

A - Identification du Maître d'Ouvrage

Commune de Beaulieu

Le Village 07460 BEAULIEU

Tél. 04 75 39 32 06 – contact@mairie-beaulieu.fr

B - Identification du titulaire du marché

ATELIER LA LIGNE - ARCHITECTURE

SARL Drôles de Dames

Siege social : 32 rue JL Soulavie - 07 110 LARGENTIERE,

Siret : 813 851 771 00028, APE : 7111Z, N° national de l'Ordre : S17723

C - Objet du marché

■ Objet du marché:

Mission complète de Maîtrise d'œuvre avec EXE et OPC relative à la réhabilitation en salles communales du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère et l'aménagement des espaces publics attenants à Beaulieu

■ Date de la notification du marché: 10 septembre 2019

■ Montant initial du marché:

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 33 600,00 €
- Montant TTC : 40 320,00 €

**ATELIER LA LIGNE – ARCHITECTURE**

Marie DE GHELLINCK, Dessinatrice / Economiste

Sarah FONSECA, Architecte DUA - HMONT

Séverine ROMEDENNE, architecte DPLG

Antoine VOISIN, architecte DPLG

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Prise en compte des choix augmentant la quantité ou la qualité des prestations du marché

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché:

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 12 600,00 €
- Montant TTC : 15 120,00 €

Nouveau montant du marché:

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 46 200,00 €
- Montant TTC : 55 440,00 €

E - Signature du titulaire du marché.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
VOISIN Antoine – représentant de la SARL Drôles de Dames / Atelier La Ligne - Architecture	Largentière, 30 juillet 2021	Atelier La Ligne - Architecture Sarah FONSECA, Marie DE GHELLINCK, Séverine ROMEDENNE, Antoine voisin 32 rue Jean Louis SOULAVIE 07110 LARGENTIERE SIRET: 813 851 771 00028 N° national à l'Ordres: S 17723 SARL DROLES DE DAMES, capital de 3000€

F - Signature du Maître d'Ouvrage.

A :, le

Cachet et Signature